

<http://ugtg.org/spip.php?article190>



L'histoire continue ... même ville, même maire.

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 19 septembre 2007

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Parents d'élèves de Pointe-à-Pitre.

L'UTC/UGTG Lapwent s'adresse directement à vous, **parce que l'heure est grave**. Nous n'osons pas croire que vous soyez indifférents à la décision prise par le Maire de Pointe-à-Pitre Henri BANGOU d'arrêter la production de repas à la Caisse des Ecoles à compter du mois de novembre 2007.

Nous nous proposons de vous faire une explication claire sur la situation de cet Etablissement.



Suite à la grève des agents en 1998, pour protester contre le licenciement de 87 d'entre eux.

Nous avons signé avec le Maire un protocole d'accord qui stipulait que ces 87 agents retrouvaient leur poste, que désormais les agents seraient rémunérés conformément à la grille indiciaire statutaire. Qu'ils percevront leur supplément Familial non payé depuis plus de 17 ans et le Régime Indemnitare.

Il était donc naturel que la masse salariale augmente. De **110 Euros** par mois, le salaire de base passait à **500 Euros**, soit une augmentation de **390 Euros** en moyenne pour les **230 employés**. **Le Maire après avoir exploité ces agents pendant plus de 17 ans n'a pris aucune mesure pour faire face à cette augmentation**, malgré nos multiples mises en garde.

Aujourd'hui la Caisse des Ecoles cumule un déficit de 5 millions d'euros dû au non-paiement de l'URSSAF et **4 millions d'euros** dû à la **mauvaise gestion** de l'Etablissement et son **pillage** par le biais d'**organisations de manifestations politiques et personnelles**.

Notre dernier protocole en date du 22 juin 2006 proposait déjà la mise aux normes de la Cuisine et une dotation de matériels de cuisson, avant même les rapports des services vétérinaires du 20 novembre 2006 et 26 décembre 2006. La Municipalité pointoise avait largement le temps de faire les réparations qui s'imposaient.

De plus une somme de 90 000 Euros a été inscrite au budget 2006 à cet effet.

Ka zot fè é lajan a pèp-la ?

Le 27 juin à la demande du Maire nous avons rencontré son avocat, maître NIBERON Jérôme qui nous proposait la fermeture de l'unité de production. Nous avons de suite affiché **notre opposition à ce projet qui n'est pas de**

l'intérêt des petits Pointois, des employés et non plus de la défense du Patrimoine Guadeloupéen.

Une deuxième rencontre était programmée le 12 juillet 2007 avec en plus les deux autres syndicats représentés dans la collectivité (**CTU et FO**) eux aussi ont rejeté en bloc l'idée de fermeture de la production de repas à la Caisse des Ecoles.

Il a donc été arrêté avec l'avocat que des rapports d'experts nous seront présentés en ce qui concerne la résorption du déficit, la gestion des achats, le coût réel des réparations de mise aux normes de la cuisine et les délais de réalisations.

A notre grand étonnement nous entendons sur les ondes une déclaration du Maire Henri BANGOU Annonçant la fermeture de l'unité de production ou travaillent 38 agents depuis plus de 30 ans et que ceux-ci seront dispatchés dans les services Espaces Verts et de la Voirie.

Si sétéw.....kaw té fè..... ? Nou ka di AWA !

Nous voulons que la Caisse des Ecoles poursuive sa mission de service Public.

Que les dispositions arrêtées avec l'avocat pour l'analyse de sa situation réelle se poursuivent.

Que la production de repas soit maintenue au sein de la Cuisine Centrale de Pointe-à-Pitre.

Que toutes les garanties pour la construction d'une nouvelle cuisine nous soient données.

Que des mesures soient prises pour la résorption du déficit existant et le retour à une gestion saine.

Parents d'élèves vous vous devez d'intervenir au près de la Municipalité Pointoise afin de faire entendre raison à un Maire vieillissant, sans perspectives, dépourvu de tout sentiment pour le bas peuple.

Kanmarad, jou nou ké mété a jounou, péké vwè jou !

UTC-UGTG LAPWENT.